

## Engagements RSE dans le secteur Sanitaire et médico-social



Créée en 1936, la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne Privés Non Lucratifs est la Fédération de référence du secteur Privé Non Lucratif.

La FEHAP réunit ses adhérents autour de valeurs et missions communes s'inscrivant dans la diversité des champs d'action des établissements qu'elle représente à la fois dans le secteur sanitaire, social et médico-social, elle fédère plus de 1.600 organismes gestionnaires regroupant près de 4.000 établissements et services Privés Non Lucratifs, ayant choisi d'appliquer la Convention Collective Nationale du 31 octobre 1951.

Ayant pour principal intérêt le service fourni aux citoyens sur l'ensemble du territoire national, la FEHAP a développé des compétences transversales afin d'offrir aux usagers une prise en charge globale et décloisonnée.

[Rubrique RSE sur le portail Internet de la fédération](#)

[Chaîne TV sur You Tube](#)

**Contact : Coralie Cuif, Secrétaire Général**

### **Chiffres clés :**

- 230.000 salariés,
- 4.000 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- 1.600 associations, fondations, mutuelles et institutions de prévoyance

### **Enjeux Développement Durable prioritaires identifiés**

Consciente de son impact social, environnemental et économique – avec 4.000 établissements adhérents et 230.000 salariés relevant de sa convention collective, la FEHAP a fait de la RSE une composante de son projet stratégique 2014-2020. Cette démarche a pour objectifs de renforcer la place de la FEHAP en tant qu'acteur responsable du secteur de la santé et de l'autonomie et ancré dans les préoccupations de la société ; de faire de ses valeurs un atout pour l'activité et l'attractivité des établissements, notamment en terme de ressources humaines ; d'aider les établissements adhérents à relever les défis actuels autour des problématiques environnementales, et de faciliter l'intégration dans un environnement économique et social en pleine mutation.

Les valeurs et l'histoire de la FEHAP, les métiers et cultures des professionnels des établissements sont en cohérence parfaite avec les enjeux de RSE. Modèle associatif des établissements, exercice privé non lucratif, solidarité, accès aux soins de tous notamment des personnes les plus fragilisées, dialogue avec les usagers ... sont des caractéristiques centrales de la FEHAP, qui sont affirmées et mobilisées dans la démarche RSE.

La démarche menée au niveau de la Fédération vise à appuyer, accompagner, développer, partager les actions engagées au niveau des établissements, dans une logique de mutualisation, et à mobiliser l'ensemble de son réseau dans cette dynamique positive. Le siège de la Fédération est également engagé dans le mouvement.

**Stratégie et engagements RSE**

La démarche RSE est structurée autour de 4 axes qui reflètent ses engagements et ses objectifs de progrès.

**Agir en employeur responsable**

La FEHAP est une fédération d'employeur, elle fait de sa responsabilité sociale une priorité. Elle veut être un fer de lance dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Elle accompagne l'amélioration de la gouvernance pour faire vivre le modèle associatif.

Priorités d'actions :

- l'aide au recrutement et l'animation d'une marque employeur FEHAP,
- le développement des compétences pour proposer des parcours professionnels riches, variés et évolutifs,
- l'amélioration de la santé et de la qualité de vie au travail,
- la lutte contre les discriminations et les inégalités.

**Améliorer son empreinte environnementale**

La FEHAP s'engage pour protéger l'environnement et la biodiversité.

Elle agit au niveau de son siège et elle accompagne ses adhérents pour réduire l'empreinte environnementale de leurs activités.

Priorités d'actions :

- réduction des déchets,
- réduction des consommations d'énergie et d'eau
- développement des énergies renouvelables,
- amélioration de la qualité de l'air,
- protection de la biodiversité.

**Agir en entreprise citoyenne bénéfique à son territoire**

La FEHAP s'engage pour que son action et celle de ses adhérents soient positives et bénéfiques sur les territoires. Cette responsabilité s'applique à l'emploi, à l'économie, à l'environnement mais aussi au milieu associatif et citoyen.

Priorités d'actions :

- coopération avec des acteurs locaux,
- participation à des initiatives citoyennes,
- achats responsables.

**Accueillir, accompagner, prendre soin de tous**

La FEHAP s'engage pour permettre à chaque personne, quels que soient son âge, sa situation, son état, de trouver la meilleure réponse en termes de soins, d'accueil, d'accompagnement, d'insertion sociale ou professionnelle, d'autonomie. Cet objectif d'accueil et d'accès aux soins de tous les usagers est une des raisons d'être de la FEHAP.

Priorités d'actions :

- représentation des usagers dans la gouvernance des structures,
- réflexion sur l'éthique au sein des établissements,
- amélioration des pratiques et de la bienveillance,
- soutien à l'innovation.

La démarche globale a été mise au point, formalisée et lancée en 2014. Un an après, les axes « environnemental » et « social » ont bien avancé. L'axe « territoire » n'a pas encore fait l'objet de groupes de travail spécifiques pour avoir une vision globale des actions déjà menées sur le terrain et définir une posture globale.

L'axe « usagers » constitue le cœur de la mission des établissements FEHAP, cet engagement est mené par tous au quotidien, l'intégration à la démarche RSE des actions réalisées reste à faire.

<b>Dialogue avec les Parties prenantes</b>	La démarche globale est pilotée par un comité RSE et menée par des groupes de travail thématiques qui regroupent différents représentants de la Fehap : professionnels des établissements, administrateurs, personnel du siège..., sur la base du volontariat.
<b>Dispositifs d'accompagnement des entreprises</b>	
<b>Outils de reporting</b>	Participation au Baromètre annuel « Hôpital durable » depuis 2008 devenu « santé durable en 2015 ».  Mise en place d'indicateurs de suivi de la démarche RSE au niveau de la fédération, pour avoir une vision d'ensemble : indicateurs de pilotage globaux, sur la communication, la gestion des déchets, la politique RH. + proposition d'indicateurs pour les établissements, afin de suivre les démarches au niveau de chaque structure.
<b>Guides pratiques et études</b>	De nombreux supports et documents ont été réalisés par les groupes de travail, à destination de tous les adhérents de la FEHAP <ul style="list-style-type: none"> <li>- une rubrique dédiée sur le portail Internet de la fédération</li> <li>- un outil de partage : la cartographie interactive réunissant les démarches RSE menées dans les établissements, sur <a href="http://www.fehap.fr">www.fehap.fr</a></li> <li>- des fiches « techniques et juridiques » faisant le point sur une thématique + conseils et exemples d'actions. Plusieurs fiches déjà réalisées dans le domaine de la gestion des déchets et de la politique RH.</li> <li>- Des guides pratiques « 10 points clés ... » pour inciter et accompagner la mise en œuvre d'actions concrètes. Exemples déjà réalisés : 10 points clés sur la gestion responsable des déchets, 10 points clés pour agir en employeur responsable, 10 points clés pour lutter contre le gaspillage alimentaire ...</li> <li>- Une exposition sur la gestion responsable des déchets : présentée lors du congrès annuel et mise à la disposition de tous les adhérents</li> <li>- La RSE fait l'objet d'un accompagnement complet en communication : rubrique permanente dans la revue PSS et dans la newsletter, éditions thématiques ou globales (L'Essentiel de notre démarche RSE, Le développement durable en établissements d'accueil du jeune enfant, dialyse et développement durable...), vidéos pour partager des actions remarquables ...</li> </ul>
<b>Formation et accompagnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 modules de formation à la RSE et au développement durable dans le catalogue de formation de la FEHAP, à destination des adhérents.</li> <li>- Sensibilisation et accompagnement des chargés de mission qui accompagnent les établissements adhérents en région.</li> </ul>
<b>Commissions et club DD</b>	Participation au Baromètre Hôpital durable depuis sa création en 2008, devenu santé durable en 2015. La FEHAP est signataire de la convention d'engagement sur le DD dans le secteur de la santé et du médico-social avec le Ministère de la Santé, le Ministère du développement durable, l'ADEME et les autres fédérations hospitalières (2009). La FEHAP participe au club RSE-DD de l'Agence Nationale d'Appui à la Performance
<b>Labels et trophées</b>	Participation aux Trophées Hôpital durable depuis leur création en 2009, devenu Santé durable en 2015.
<b>Evènements</b>	Pendant les congrès annuels : organisation de conférences sur deux des axes de la démarche RSE, espace dédié à la RSE sur le stand de la fédération avec outils de sensibilisation et de mobilisation, partage d'expériences sur le sujet ... Organisation de réunions en région sur la RSE, en 2014 et 2015.  Organisation d'une journée nationale « La RSE à la FEHAP » avec témoignages d'experts extérieurs au secteur, ateliers de travail en mars 2015.